

ANNEXE 2 : Indicateurs d'exécution des tâches

Pour chacune des tâches confiées à la RCA en vertu de l'article 2 du contrat de gestion, **identifier des mesures appliquées à ces tâches, c'est-à-dire des indicateurs** :

Tâche(s) :

- Créer une filiale afin de mener à bien un PPP dans le but de redynamiser et valoriser le centre-Ville de Tubize suite à la création du Quartier des ConfluentS et de maintenir ainsi un équilibre entre ce nouveau quartier et le centre-ville.
- Réaliser ses objets, tels que visés à l'article 1^{er} du présent contrat.

1. Indicateurs qualitatifs

.....
.....
.....
.....

2. Indicateurs quantitatifs

.....
.....
.....
.....